



## COMPTE-RENDU de la COMMISSION TOURISME du lundi 18 janvier 2021

### Présents

#### Elus :

**Sabine BOUDOU-OURLIAC**, Maire de Marnaves, vice-présidente 4C en charge du Tourisme, de la Culture et du Projet de territoire ;

**Frédéric ICHARD**, Maire de Lacapelle-Ségalar, vice-président 4C en charge des finances ;

**François LLONCH**, commune de Cordes, Président de l'OT ;

**Elisabeth COUTOU**, Adjointe au maire de Penne, référente culture 4C ;

**Emma DELPEYROUX-SABIR**, Maire de St-Michel de Vax ;

**Daniel GANTHE**, Maire de Labarthe-Bleys ;

**Alex BRIERE**, Maire de St Marcel-Campes ;

**Jean-Paul MARION**, Adjoint au Maire de Milhars ;

**Sylvie GRAVIER**, Adjointe au maire de Milhars, vice-présidente 4C développement durable ;

**Jean-Luc BOUTONNIER**, Conseiller commune de Souel ;

**Axel BERTRAND**, commune de Laparroquial ;

#### Personnels :

**Marie-Christine LASSERY**, Directrice de l'Office de Tourisme ;

**Gilles GROS**, employé en charge du volet entretien et balisage des chemins de randonnée.

### Excusés

**Nadia CHIODI**, commune de Marnaves ;

**Philippe WOILLEZ**, Adjoint au maire de Les Cabannes ;

**Véronique SIRGUE**, commune de St-Martin-Laguépie.

#### Objectif de la réunion :

- ✓ Dresser l'état des lieux des sentiers, des problématiques rencontrées et des perspectives de développement.
- ✓ Faire le point sur les visuels disponibles permettant de valoriser le territoire des communes et voir si l'on a des visuels anciens (cartes, postales, vieilles photos).
- ✓ Préparer le projet de territoire sur le volet touristique à partir de l'existant et des priorités qui ressortent du territoire.

## Tour de table

**Cordes** : sentier du patrimoine, pas de projet de création de sentier, ni de boucle.

Problématiques de balisage et de panneautage mais qui sont en cours de résolution.

**Penne** : nombreux sentiers sur la commune notamment le sentier des Suquets entretenu par les services du Conseil Départemental (problème par rapport à l'entretien et à la détermination d'un périmètre de protection, rencontre à prévoir avec le chef d'équipe des sentiers au CD81 chargé de l'entretien).

Il est envisagé de créer 2 à 3 sentiers et boucles courtes pour les publics familles afin de faire ralentir les touristes et les faire rester sur la commune mais aussi pour permettre aux habitants de se rendre dans plusieurs endroits de la commune. Dans la même idée, volonté de développer des parkings pour les chevaux.

Développer et recenser les aires de bivouacs comme cela se fait sur d'autres territoires.

Un atlas de la biodiversité est en cours de réalisation. Des visites botaniques sont organisées et ont un franc succès.

**Objectif** : avoir une pratique plus vertueuse de la randonnée et de la nature (pb rencontré au printemps un club d'une 50aine de 4X4 est venu sur le GR alors que la pratique est interdite).

**St-Michel de Vax** : volonté de développer la randonnée, la commune a commencé à rouvrir certains anciens chemins cadastrés mais manque d'infrastructures pour accueillir les randonneurs (tables de pique-nique, bancs...). De plus, il serait intéressant de recenser les points d'eau sur le territoire et les points de bivouac (publics ou privés).

Certaines zones et certains territoires doivent néanmoins être préservés et on ne doit pas forcément communiquer dessus (vallée de Laussière par exemple) d'autant qu'ils appartiennent à des privés et qu'ils conservent des flores particulières et sensibles.

**Objectif** : avoir une pratique plus vertueuse de la randonnée et de la nature, permettre l'intergénérationnel et permettre l'échange entre population et habitants et non une simple pratique « consommation ».

Problème du vieillissement du balisage, signalétique et panneaux de départ (illisible). Certains aménagements (paliers) doivent être également repris ; cela se fait progressivement avec l'agent intercommunal.

**Labarthe-Bleys** : volonté de développer la randonnée et de rouvrir des sentiers. Ont travaillé avec le conseil municipal sur la cartographie et les souhaits. Pb rencontrés : cohabitation entre randonneurs (à moto) et riverains notamment au fonds du chemin de Maraval, irrespect des sites naturels sensibles (toujours à Maraval sur les dunes), certaines applications internet communiquent des tracés sur des sentiers qui n'existent pas ou qui entrent sur des propriétés privées. La communication et la lisibilité de nos sentiers existants ou à venir est à reprendre afin de renforcer notamment la visibilité des actions et de la diversité du territoire de la 4C.

Proposition : saisir le service qui s'occupe des Espaces Naturels Sensibles au CD81 afin d'envisager le classement et voir ce qui peut être envisagé en médiation et en communication.

Il est difficile de demander aux différentes applications de retirer leurs tracés car quelquefois il n'y a pas d'administrateur. **Solution** : saisir la CNIL ?

Pour la réouverture des sentiers, recours au CPIE qui intervient sur l'éducation à l'environnement mais aussi sur l'ouverture et l'entretien des sentiers et l'entretien des petits patrimoines. Cette action

pourrait être conjointe et initiée à l'échelle de la 4C et serait pertinente pour valoriser nos chemins et nos patrimoines.

Autre problème, celui des bandes enherbées le long des cours d'eau. Il y a une règle d'accès mais qui n'est pas respectée et cela limite l'accès à la rivière qui est pourtant un point fort pour notre territoire. Un partenariat et une communication est à envisager avec les agriculteurs et la Fédération Départementale de la Pêche.

Problème du vieillissement du balisage, signalétique et panneaux de départ (illisibles).

**St Marcel-Campes** : Très peu de sentiers, beaucoup d'anciens chemins (chemin des croisés...) entrent aujourd'hui sur des voies privées, le bord de la rivière et l'ancienne voie de chemin de fer n'est plus accessible car vendus. Le problème du foncier sur l'emprise des chemins anciens qui permettraient de valoriser des points de vue et des éléments patrimoniaux est primordial. L'objectif est de valoriser et de faire du lien avec les communes voisines (Livers-Cazelles, Laparroquial...) en proposant un sentier qui ferait le tour de la commune et des petites boucles qui ramèneraient au village où serait aménagée une aire de repos (tables, toilettes).

Pour ce qui est de la voie verte, il est souhaité que les services du Département en charge du dossier viennent expliquer le projet et la méthode.

**Milhars** : Offre de chemins importante et fonctionnelle, dizaine de boucles qui permettent de faire du lien avec les communes voisines (Roussayrolles, Marnaves, Le Riols, Saint-Michel de Vax) notamment sur le tracé de la Grésinhola mais aussi des boucles plus familiales au sein du village.

Vallée de Bonnan classée **Espace Naturel Sensible** par le Département, il est à regretter que trop de voitures y accèdent encore.

Un problème est également souligné, celui de la cohabitation avec les pratiques de chasse actuelles et la cohabitation des différentes formes de randonnée. Certains chemins ne sont pas propices à la randonnée à cheval ou en moto.

**Besoins** : marquage des chemins, revoir les panneaux de départ et les intitulés des chemins.

Fiches rando à faire ou refaire et à harmoniser, voir une jaquette qui permettrait de rassembler une ou plusieurs fiches randonnées au niveau de l'OT.

Il faudrait améliorer la communication de ces chemins et de ce patrimoine au niveau du site de la 4C. Il est souligné la qualité et la diversité de l'offre de l'OT de St-Antonin.

Il est suggéré de faire appel à une mémoire du Cordais pour voir quels pourraient être les tracés sur les communes qui n'ont pas de chemin balisé ou ouvert (**Jean BREIL** à Cordes « [jean.breil@orange.fr](mailto:jean.breil@orange.fr) » et Tél 05 63 56 25 08, secrétaire du club de randonnée pédestre de MILHARS et qui a un historique depuis 30 ans de tous les chemins existants empruntés par les membres du club).

Soigner la signalétique visuelle, Milhars est une des portes d'entrée de la 4C et quelque chose peut être envisagé pour communiquer sur le territoire.

Réouverture d'anciens chemins sur 1 à 2 kms permettant d'éviter les voies goudronnées.

L'ouverture pour cet été d'un multiservices et de l'OT au départ des chemins de randonnée devraient améliorer le ravitaillement et l'information.

**Souel** : 2 sentiers balisés : le sentier du Causse (4h) et le sentier de la rivière (1h30), toilettes au centre du village et aire aménagée au lac du Souel (baignade interdite). Aire conviviale et festive. Quelques problèmes de cohabitation avec les pratiques de chasse et quelques agriculteurs riverains des chemins.

Les fiches rando sont faites.

Pas de projets de développement pour le moment.

Il est souligné cependant que le sentier de la rivière emprunte beaucoup de route. Il est souligné par les membres de la commission qu'il serait intéressant d'imaginer une boucle sur chemin de terre boucle de la rivière. Cette zone représente 0,5 km, sur circuit total de 3,5 kms. Pour la commune, ce serait compliqué et coûteux d'envisager l'exclusion de la partie route, tout en sachant que la départementale 25 est très peu fréquentée.

**Laparrouquial** : pas de chemin balisé. Certains sentiers pourraient permettre de faire des boucles. Problème avec un agriculteur qui ferme le passage. Volonté de faire un inventaire du petit patrimoine et de restaurer certains éléments du bâti. Une action a pu être menée avec un groupe de scouts en 2020. Volonté de faire du lien avec les communes voisines : Lacapelle-Ségalar, Saint-Marcel-Campes...

Un projet : créer une salle multi-activités au village afin d'y mettre toilettes et tables de pique-nique pour accueillir les randonneurs.

Problème avec les engins motorisés. Un arrêté va être signé par le maire. Il faut cependant veiller à préserver la cohabitation entre les différentes pratiques de randonnées et les différents publics. Il ne s'agit pas de tout interdire mais de favoriser le vivre-ensemble.

Solution : travailler sur un règlement intercommunal et sur un guide des bonnes pratiques qui pourrait être affiché sur les panneaux de départ sur chaque commune (l'OT a peut-être déjà travaillé dessus ?) et sur les différents sites internet. Un zonage à envisager sur les zones très sensibles passant sur des propriétés privées ou contenant des flores fragiles.

Pb avec les chemins qui passent sur les propriétés privées.

**Lacapelle-Ségalar** : pas ou peu de chemins balisés. Volonté de s'interconnecter avec les autres communes voisines, faire du lien et notamment avec les communes hors périmètre qui drainent de nombreux visiteurs (Najac, St-Martin Laguépie aire au bord de l'eau) et sur des itinéraires thématiques comme les chemins de St Jacques qui sont à retravailler.

Il est souligné à ce niveau la nécessité de davantage travailler sur la communication depuis les gares (Cordes-Vindrac et Lexos). Un signalétique et des points d'info pourraient y être installés ainsi que des vélos électriques qui permettraient aux gens de se déplacer. La 4C pourrait acheter des vélos et les mettre à disposition ou travailler avec un prestataire local qui aurait ce projet ?

Souhait de travailler sur des catalogues d'offres de sentiers et de thématiques.

Identifier les guides pour accompagner les groupes (faible demande d'après l'OT).

Faire des journées découverte associant les habitants. Idée proposer la découverte de sentiers, de petits patrimoines aux habitants pour qu'ils s'en fassent les ambassadeurs auprès des touristes qui viennent sur les chemins et le territoire.

Travailler sur des circuits : à cheval, à pied... et thématique : ex le circuit des crèches à Noël.

Il est de plus constaté que si le territoire de la 4C est relativement bien pourvu en sentiers, certaines communes à l'est d'une ligne Le Riols-Souel sont plus faiblement dotées voire pas du tout dotées de chemins. Or des tracés sont possibles mais demandent l'engagement et la remontée des informations des communes.

L'office de tourisme précise que cette volonté de développer les sentiers fait aussi partie de la **stratégie touristique** afin de développer le slow-tourisme et aimerait avoir les retours des administrateurs de l'OT, mais aussi des communes de la 4C concernant la proposition de stratégie (réponse au questionnaire en ligne ou tout simplement par mail).

Il est d'ailleurs souhaité une meilleure représentativité des communes au sein de la commission tourisme.

Pour communiquer, des visuels nécessaires, la couverture est très inégale selon les communes : de bonnes photos et un fond intéressant à Milhars, des fonds anciens à Labarthe, mais un manque réel.

Il est demandé à chaque commune de faire remonter les visuels en haute définition auprès du service communication de la 4C qui centralisera les infos (contact : Sylvie CALMES). Pour les communes qui n'auraient rien, le faire remonter également. Une commande spécifique auprès d'un photographe pourrait être envisagée. Les photos doivent être en haute résolution et seront utilisés sur le site 4C et sur les supports de l'OT.

## Synthèse

### Points forts

- Une assez bonne couverture du territoire au niveau de la randonnée et volonté commune de faire de la randonnée un élément structurant de l'offre touristique du territoire. Mobilisation des communes et des conseils municipaux pour rouvrir des chemins quand ils n'existent pas et de recenser les informations patrimoniales.
- Sentiers qui font du lien (Grésihnola) et qui ont un sens historique (variante de Compostelle) pour le territoire.
- Un territoire riche : histoire, nature, eau, air.
- Grande diversité de sport de pleine nature possible.

### Points faibles

- Tout le territoire n'est pas couvert et ne bénéficie pas de balisages, ni de fiches rando.
- Problèmes de marquages balisages et panneaux de départ qui sont en mauvais état ou absents et qui donnent une mauvaise image du territoire.
- Problème récurrent de communication et de diffusion de l'information au sein de la 4C et à l'extérieur.
- Problème de cohabitation entre les différents « utilisateurs » du territoire et la biodiversité : comment préserver sans interdire, comment mieux associer l'ensemble des utilisateurs, les faire participer et permettre le développement.

### Propositions

- ✚ Programmer le remplacement du balisage, marquage et noms de panneaux de départs ainsi que d'un panneau par village avec itinéraires de rando et infos pratiques (un premier panneau est en cours pour Les Cabannes). L'ensemble du panneautage doit prendre une charte graphique normée et permettant de situer le rôle de la 4C. Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre Tarn gère la labellisation (permettant l'édition des fiches rando), le renouvellement et la mise à jour du balisage avec la participation des clubs de randos locaux...
- ✚ Poursuivre le travail d'harmonisation de toutes les fiches rando : travail à mener avec les communes et l'OT : important travail de collectage d'info.
- ✚ Faire un catalogue de l'offre. Jaquette + fiches pour faciliter l'actualisation annuelle.

- ✚ Agenda 4C / OT : mieux faire remonter les infos y compris pour les évènements organisés par des associations *et/ou* individuels quand cela est possible. Objectif : faire des habitants les ambassadeurs du patrimoine.
- ✚ Améliorer la signalétique des portes d'entrée du territoire : Milhars, Penne.
- ✚ Commande auprès d'un photographe pour couverture visuels liés à la randonnée et au petit patrimoine (pour communication et peut-être pour envisager une exposition sur notre territoire qui pourrait tourner sur les communes afin de permettre aux habitants de mieux connaître le territoire ?).
- ✚ Commande auprès du CPIE pour rouvrir les chemins sur les communes qui n'en ont pas et chemins abandonnés pour éviter la circulation pedestre sur la route.
- ✚ Travailler sur un règlement et une charte de bonnes pratiques (voir texte travaillé en 2019 par commission développement Durable de la 4C/sous-commission éco-tourisme).
- ✚ Proposer des circuits thématiques revêtant un aspect imaginaire, celui de l'expérience pour les visiteurs mais surtout pour les habitants : sentier de Compostelle, des croisés. L'offre est riche... il s'agit de mieux la valoriser et de mieux communiquer dessus.
- ✚ S'assurer que chaque village est équipé d'une aire d'accueil : table de pique-nique, toilettes. Harmoniser l'équipement ? (mêmes tables, mêmes toilettes quid des toilettes sèches).
- ✚ Rencontrer les services du département qui s'occupent de la randonnée, la fédération départementale de vol libre, de la pêche et de la chasse ainsi que des représentants des agriculteurs pour expliquer le souhait de la 4C de faire de la randonnée un élément structurant du territoire et voir ce qui peut être fait conjointement notamment afin de mieux utiliser (et vertueusement) l'élément « eau » très présent sur le territoire. Idem avec les offices de tourisme « limitrophes ». L'OT de Saint-Antonin a une offre de chemins de randonnée de plus de 100 kms. Un échange de nos offres permettrait une complémentarité dans la communication sur la randonnée des deux rives de l'Aveyron.
- ✚ NB : depuis le 18 janvier, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) a été rencontré avec l'OT et une réunion avec les services du département sur le thème de la randonnée est prévue.
- ✚ Réfléchir avec les associations de sport de pleine nature sur un évènement ?

**Prochaine commission début mars** : objectif affiner les points faibles du territoire et points à améliorer et actions prioritaires qui souhaiteraient être menées.